

L'intendant Poivre tente de calmer les ardeurs des juges du Conseil supérieur  
A l'Isle de France, ce 4 décembre 1770

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 86, vues 24-25.

Dossier personnel Coderc, Pierre, conseiller au Conseil supérieur de l'île de France (1767/1782)

Au nom de CODERC, nous préférons CODERE qui est le patronyme le plus couramment rencontré.

On est à la veille de l'ouverture du procès contre René Nevé et ses prétendus complices pour crime de banqueroute frauduleuse.

=====

Copie d'une lettre de Monsieur Poivre  
à M. Codere Conseiller du Conseil supérieur  
et juge de Police à l'Isle de France  
Ce 4 décembre 1770

Cette lettre est écrite  
de la main de M. Poivre<sup>1</sup>

Au nom de Dieu, Mon cher Monsieur, soyez ferme dans le Conseil contre cet indigne tripot<sup>2</sup> qui se forme et qui est composé comme vous le savez. En cas de différence d'opinion en affaire essentielle mettez votre avis par écrit, tâchez d'avoir le rapport du Sr Bance, s'il le lit exigez qu'il soit déposé. Je voudrais bien avoir quelque preuve à mettre sous les yeux du ministre de tout ce que je sais déjà de la conduite de ce beau monsieur.

Tâchez dans l'affaire de demain d'être pour l'avis qui maintient la paix, faites sentir combien il eut été honnête au Conseil de s'expliquer avec moi dans une affaire qui est de ma juridiction exclusive, et quelques soient ses prétentions, il n'est jamais de l'honnêteté d'une compagnie d'insulter de sang-froid celui qui a l'honneur de la présider.

Voyez, je vous prie, M. le Baron d'Arros et portez au Conseil son avis sur l'objet en question. Faites remarquer que le jeu de mot sur celui de *po'u* est puéril et que la ville se nomme ici le *po'u*.

En un mot, faites vos efforts pour éviter au Conseil une faute qui donnerait créance à tout ce qui a déjà été dit et écrit contre lui. Vous pensez bien que dans le cas où le Conseil n'abandonnerait pas ses folles prétentions, je ne pourrais me dispenser de me plaindre et je le ferais certainement avec toute la force que je sais mettre dans les affaires qui me touchent.

Mlle Favy [Fanny<sup>3</sup>] vous remercie ainsi que la maman du beau biscuit que vous lui avez envoyé.

Je pense à vos baraques.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Signé Poivre

Je saurai punir la vieille Dupuis<sup>4</sup> et tous les coquins qui osent calomnier l'honnête M. Lartigue. Tâchez que cette requête me revienne.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Ce n'est pas le cas de cette copie.

<sup>2</sup> Tripot. Le sens de salle de jeu est ancien mais on trouve également le sens de lieu de rencontre ou d'assemblée, ainsi que l'assemblée ou conseil ou comité lui-même.

<sup>3</sup> Fanny est le nom d'usage de Marie Antoinette Françoise, la fille aînée de Poivre, alors âgée de 28 mois.

<sup>4</sup> La « femme Dupuy » est un des coaccusés de Nevé.